

Mercredi 9 octobre 2019 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Katelijne Dick**

Une vingtaine de médecins prêtent le « Serment suisse »

[Blog_Serment-suisse-orthopédie](#)

Lors d'une cérémonie la semaine passée, une vingtaine de médecins de la Clinique de chirurgie orthopédique et traumatologie ont prêté le **Serment suisse**. Cette nouvelle version du serment d'Hippocrate se veut à contre-courant de la tendance commerciale de la médecine.

S'il reprend les grands principes du serment d'Hippocrate et de la Déclaration de Genève, le Serment suisse propose des adaptations, notamment en ce qui concerne l'éthique. Ainsi, le corps médical s'engage à traiter ses patients comme il le ferait pour ses proches, ce qui implique de chercher en tout temps le bénéfice du patient, et non pas à défendre ses intérêts économiques.

Une pression financière peut en effet peser sur les médecins, dans le but d'augmenter leur chiffre d'affaires ou de réduire leurs dépenses, et peut mener des médecins à sur-traiter ou à sous-traiter leurs patients. Le Serment suisse, qui est explicite – puisque signé – et volontaire, vise ainsi à éviter que la médecine ne devienne un business.



Origines du Serment suisse

Il y a quelques années, un groupe de travail composé de philosophes, d'éthiciens, d'économistes et de professionnels de la santé a été mis sur pied, sur l'idée de l'Institut **Dialog Ethik à Zürich**. Le Prof. Bernard Egger, médecin-chef du Service de chirurgie en faisait partie et a été l'un des principaux ambassadeurs du Serment suisse.

En 2018, une quarantaine de médecins de l'HFR ont alors prêté ce serment et plusieurs hôpitaux et cliniques ont suivi le mouvement. L'engouement de ce nouveau serment a même touché d'autres pays, comme l'Allemagne et les Pays-Bas.









Mots clés:

Ethique

HFR

Orthopédie